Analyse comparative entre les sexes plus

Structures de gouvernance	Sans objet.
	Le Commissariat à la magistrature fédérale Canada (CMF) a effectué une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans le cadre de ses activités concernant la structure de gouvernance. Cette analyse a déterminé qu'un plan de mise en œuvre détaillé sur l'ACS+ n'était pas nécessaire.
Ressources humaines	Sans objet.
	Le CMF a été en mesure de tenir compte des questions liées à l'ACS+ sans qu'il ne soit nécessaire d'affecter des employés équivalents temps plein à la mise en œuvre de l'ACS+ pour l'exercice 2018-2019.
Initiatives prévues	Sans objet.
	Pour l'exercice 2018-2019, aucune initiative relativement à l'ACS+ n'a été menée.
Capacité d'établissement de rapports et données	Sans objet.
	Le répertoire de programmes du BVG ne comprend pas de programmes qui offrent des services ou des prestations directement aux Canadiens pris individuellement.